



Prescription acquisitive.

Par **ANNE RIBAUT**, le **28/03/2021** à **16:06**

BONJOUR,

HABITANT DEPUIS 37 ANS DANS UNE CHAMBRE (ANCIEN LOCAL COMMERCIAL) SANS BAIL NI QUITTANCE DE LOYERS MALGRE MES NOMBREUSES DEMANDES DEPUIS L'ORIGINE (PAIEMENT EN LIQUIDE PENDANT ENVIRON 6 ANS PUIS PAR MANDAT POSTAL PENDANT ENVIRON 18 ANS), MA PROPRIETAIRE EST DECEDEE DANS L ANNEE, SA FILLE ETANT SA SEULE HERITIEIRE, ME MENACE D'EXPULSION SOUS PRETEXTE D'OCCUPATION ABUSIVE. A CE STADE, JE NE SUIS PAS AU COURANT D'UNE PROCEDURE ENGAGEE ET COMPTE TENU DE LA JURISPRUDENCE, POURRIEZ M'INFORMER DE LA DEMARCHE A SUIVRE POUR GARANTIR MES DROITS EN L ETAT.

VOUS REMERCIANT PAR AVANCE DE L'INTERET QUE VOUS PORTEREZ A CE COURRIEL, RECEVEZ MAITRE, L'EXPRESSSION DE MES SENTIMENTS RESPECTUEUX.

Par **ANNE RIBAUT**, le **28/03/2021** à **20:10**

Désolée pour le cri,mais c' est seulement la facilité d' écrire en majuscule , pour éviter les accents , merci en tout cas pour votre conseil avisé , je vais effectivement faire appel à une aide juridictionnelle . Cordialement .